

POLLINOSES

(Rappel de saison) P Foucart

Retour du printemps : le retour des pollinoses

Les allergènes moléculaires permettent d'éclairer ce problème de façon simple et efficace : l'approche exclut d'emblée l'interférence (env. 20% des cas), des CCD (groupes sucrés des plantes, non présents chez les mammifères, capables de produire des IgE non impliquées en clinique), elle permet une mise au point diagnostique en très peu de tests avec en outre valeur prédictive quant aux sensibilisations alimentaires.

- *INAMI : maximum 6 tests* -

La première floraison est celles des arbres

Arbres : (3 tests)

1/ **rBet v1** : allergène majeur du bouleau (*Betula Verrucosa*), une PR10, en Europe du nord, est responsable de quasi toutes les pollinoses aux arbres (90%), et inducteur de environ 70% des sensibilisations alimentaires.

La sensibilisation aux autres PR10 est d'autant plus probable que leur structure est proche : celles des betulacées (aulne, noisetier, charme), mais aussi souvent celles des rosacées (pommes, poires, pêches, prunes), fabacées (arachide, soja, haricot, pois), apiacées (carotte, céleri), solanacées (tomate, pomme de terre).

Les PR10, protéines transporteuses de stéroïdes, sont sensibles à la chaleur et aux protéases : les problèmes alimentaires subséquents se limitent généralement à un simple syndrome oral, avec tolérance aux aliments cuits

2/ **rBet v2+ v4** : les 2 allergènes mineurs du bouleau, profiline et polcalcine auxquels réagissent environ 20% des polliniques, avec clinique modérée ou nulle, mais risque de sensibilisation encore plus large dans le règne végétal.

3/ **nOle e1** : allergène majeur du frêne, protéine inhibitrice de la trypsine.

Sensibilise à la famille des oléacées (olivier, troëne, lilas, forsythia) ; situation assez rare, à envisager en cas de pollinose non dépendante de Bet v1, v2, v4

NB : les allergies alimentaires à des végétaux non liées aux PR10 et/ou présentant des aspects systémiques doivent évoquer une sensibilisation plus inquiétante aux :

- LTP : rCor a8 de la noisette, rAra h9 de l'arachide, rPru p3 de la pêche, ... soit

- à des protéines de stockage : rCor a9 (noisette) rAra h1,2,3 (arachide), ou

Gly m5 et 6 en cas de réaction grave au soja. (pour citer les plus fréquentes)

Ces protéines résistant à la chaleur et aux protéases sont à l'origine d'allergies à risque.

Herbacées, graminées : (3 tests)

1/ **rPhl p1+ p5** : allergènes majeurs de la fléole (*Phleum Pratense*)

Ce test permet d'identifier 99% des polliniques de ce groupe, en Europe du nord

2/ **rPhl p7+ p12** : allergènes mineurs correspondant aux profilines et polcalcines du groupe ; panallergènes végétaux responsables des polysensibilisations

(inutile de les tester si déjà fait via le test de rBet v2 v4 !)

3/ **nArt v1** : allergène majeur de l'armoise, plus impliqué en Europe du sud